

chantres de la meilleure réputation. MM. J. Lamontagne et E. Jolly accompagnés d'un soprano de grande espérance, le jeune E. Roy. Inutile de dire si l'assistance était nombreuse.

On pourrait signaler la présence à la fête de bien des personnages distingués des environs de l'Islet, et M. G. Deschênes député du comté, ancien élève des frères de l'Islet était venu exprès de Québec pour la circonstance. Au Graduel, M. Lamontagne chanta d'une voix ravissante le cantique *Ça bergers*.

Après l'Évangile, le R. P. Royer prit pour texte de son sermon cette parole de l'Exode. Prends cet enfant, nourris-le-moi, et je te donnerai ta récompense. Il raconta l'histoire de l'adoption de Moïse par la fille de Pharaon et en fit une magnifique application. L'Église fille du Roi du Ciel, s'adresse aussi à tous les Instituteurs chrétiens pour leur répéter le même texte. Elle en a le droit et le devoir, et quant aux récompenses qu'elle promet, c'est au nom de Dieu même, qui les donnera infiniment grandes. Le Rév. Père rendit compte ensuite de ce qu'ont fait et de ce que font encore pour l'enfance : 1^o N.-S. J. C., 2^o la Ste Eglise, 3^o le Bienheureux de la Salle par lui-même et par ses disciples.

Après le sermon, la Ste messe se continua par le chant, à l'offertoire, du *Lauda Sion* de Lambillotte. A l'Élévation, ce fut un *Ecce Panis* en duo par M. J. Casgrain, Notaire, et N. Fortin. A la suite de la messe eut lieu la vénération des reliques du Bienheureux, et ainsi finit l'office du matin.

A cause du grand éloignement de beaucoup de résidences, les Vêpres furent annoncées pour 3 heures seulement. A l'heure dite, il se trouva plus de 2000 personnes à l'Église.